

Programme de formation

Devenir opérateur en désamiantage

Durée / Lieu

294 heures
Centre Raymond Bard CHALONS-EN-CHAMPAGNE

OBJECTIFS

Acquisition des compétences et habilitations nécessaires au poste de désamianteur

PUBLIC – PRE-REQUIS

Être apte médicalement
Être majeur

PROGRAMME

Formation préalable opérateur SS3	35 Heures
Formation au confinement / installation de chantier	70 heures
Sensibilisation risque plomb	7 Heures
Habilitation BS BE	14 Heures
SST initiale	14 Heures
ADR 1.3	7 Heures
Risques chimique N1	7 heures
ATEX 0	7 heures
Travaux en hauteur	7 Heures
Echafaudage R408 – R457	35 heures
CACES R486 catégorie B	35 heures
CACES R482 catégorie F	35 heures
Décontamination	14 heures
Bilans intermédiaire et final	7 heures



Programme de formation

Devenir opérateur en désamiantage

Formation préalable opérateur SS3

35 heures

Théorie :

- ⇒ Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme ;
- ⇒ Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition qui doit lui être remise lorsqu'il quitte l'entreprise, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés.
- ⇒ Être capable d'appliquer les procédures opératoires spécifiques au type d'activité exercée pour la préparation et la restitution des chantiers et des procédures de contrôle en cours de chantier

Mises en situation sur des plates-formes pédagogiques :

- ⇒ Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante ;
- ⇒ Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement.

Points essentiels :

- ⇒ Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements ;
- ⇒ Les procédures d'entrée et de sortie de zone ;
- ⇒ Connaître le rôle des équipements de protection collective.
- ⇒ Être capable de les utiliser selon les consignes établies. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement ;
- ⇒ Connaître et être capable d'appliquer les consignes d'hygiène dans les bases de vie ;
- ⇒ Être capable d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement ;
- ⇒ Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés ;
- ⇒ Être capable d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets ;
- ⇒ Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.



Programme de formation

Devenir opérateur en désamiantage

Formation au confinement / installation de chantier

70 H

Mise en situation pratique d'installation complète de chantier

- ⇒ Application des processus acquis en formation opérateur préalable
- ⇒ Préparation et installation du confinement :
 - Création d'une zone de confinement avec cloisonnement et calfeutrement
 - Mise en dépression
 - Création du système hydraulique pour douches de décontamination
- ⇒ Utilisation de petits outillages électroportatifs
- ⇒ Sensibilisation aux risques liés à l'installation (chutes, glissement, coupure...)
- ⇒ Simulation de désamiantage sur différents supports
- ⇒ Utilisation de l'unité mobile de décontamination
- ⇒ Décontamination, démontage et nettoyage

Sensibilisation risque plomb

7 H

- ⇒ Les principales sources de pollution par le plomb
 - Connaître l'élément plomb - minéral et métal.
 - Les matériaux contenant du plomb
 - Identifier les sources de la pollution au plomb (air et eau).
 - Déterminer l'origine des risques.
- ⇒ Les causes de contamination et les pathologies
 - Identifier les formes et les voies d'intoxication.
 - Connaître les effets du plomb - risques immédiats à effets différés.
- ⇒ Prévention médicale et surveillance biologique
 - Connaître les obligations de Surveillance Médicale Renforcée et lister les intérêts.
 - Situer le contexte réglementaire.
- ⇒ Les mesures d'hygiène et de prévention
 - Lister les mesures d'hygiène et de prévention à prendre.
 - Savoir vérifier les différents appareils de protection respiratoire.
- ⇒ Appliquer les procédures de décontamination en sortie de zone
- ⇒ Validation des acquis, épreuve théorique (QCM) et épreuve pratique (mise en situation)

Habilitation BS BE

14 H

- ⇒ Etude du support de cours remis à chaque stagiaire,
- ⇒ Mise en œuvre de moyens audiovisuels INRS appropriés aux sujets traités,
- ⇒ Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues,
- ⇒ Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire,
- ⇒ Contrôle des connaissances.
- ⇒ Manipulations, contrôles, essais de matériel de protection individuelle
- ⇒ Mise en application de procédure de consignation sur platines pédagogiques



SST initiale

14 H

- A/ Le sauveteur secouriste du travail :
 - Accidents du travail
 - Rôle et connaissances du sauveteur secouriste du travail
- B/ Les règles d'intervention face à une situation d'accident :
 - Rechercher les risques persistants pour protéger
 - Examiner la victime « faire alerter ou alerter »
 - Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime
 - o La victime saigne abondamment
 - o La victime s'étouffe
 - o La victime répond et se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux
 - o La victime répond et se plaint de brûlures et/ou d'une douleur empêchant certains mouvements et/ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - o La victime ne répond pas, elle respire ou ne respire pas
 - L'étude des situations avec risques spécifiques en situation de chantier désamiantage tenant compte du port des EPI spécifiques
 - Exercices pratiques appropriés aux différentes situations rencontrées (exercices collectifs et individuels).

ADR 1.3

7 H

- ⇒ Les formations
- ⇒ Contexte réglementaire
- ⇒ Sommaire simplifié de l'ADR
- ⇒ Classification de l'ADR
- ⇒ Identification des Matières dangereuses
- ⇒ Etablissement des BSDA
- ⇒ Exemptions partielles
- ⇒ Etiquetage, transport
- ⇒ Emballage des GRV – palettes
- ⇒ Placardage et signalisation
- ⇒ Dispositions spéciales de transport
- ⇒ Documentation et matériel
- ⇒ Les tunnels
- ⇒ Les sanctions
- ⇒ Le conseiller sécurité ADR
- ⇒ Les obligations 1.3 ADR
- ⇒ La sûreté du transport



Programme de formation

Devenir opérateur en désamiantage

Formation sécurité entreprises extérieures des personnels intervenant dans les industries chimiques et pétrochimiques 7 H

- ⇒ Introduction et objectifs :
 - Présentation
 - Vocabulaire
 - Rôle et responsabilité de chacun
 - La responsabilité pénale
 - La coactivité
 - L'accident du travail
 - Les acteurs externes et internes de la prévention
 - Les dangers liés aux industries chimiques et pétrochimiques
- ⇒ Rôle et mission du titulaire d'un certificat de niveau 2 :
 - Identification des interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice
 - Connaître les consignes de sécurité de l'EU
 - Préparation et organisation du travail
 - Information des exécutants
 - Vérification de la mise en œuvre des moyens de prévention des EU et EE
 - Réactivité à tout changement de situation de travail.
- ⇒ Risques liés à la coactivité :
 - Risques liés à la coactivité entre les Entreprises Extérieures
 - Risques liés à la coactivité entre l'Entreprise Utilisatrice et les entreprises extérieures
 - Rappel du rôle et de la mission d'un niveau 2
 - Risques génériques : chimiques, feu et travaux à chaud, électricité, équipements de travail, bruit, circulation, travaux en hauteur, manutention manuelle et mécanique, désordre, produits CMR, pression, nettoyage haute pression, sablage, travaux en espaces confinés, rayonnements ionisants/non ionisants, Explosion ATEX, électricité statique...
- ⇒ Organisation de la prévention lors des interventions :
 - Le plan de prévention
 - Le protocole de sécurité
 - Les autorisations de travail
 - Les consignes et les modes opératoires
 - La règle d'or.
- ⇒ Étude de cas : elle permet d'évoquer les points 2, 3, 4 au travers d'une application pratique avec participation et jeu de rôles.
- ⇒ Réactivité / conduite à tenir en situation de travail dégradée :

Gestion des situations de travail dégradée, et prise de décision selon deux cas :

 - 1) Je corrige, j'informe mon personnel et je continue le travail.
 - 2) J'ai besoin d'aide extérieur, j'arrête le travail avec mise en sécurité. Information de l'EU pour action correctives.
- ⇒ Évaluation des connaissances des stagiaires : 20 questions : 10 questions sous formes de Q.C.M sur 10 points et 10 questions ouvertes sur la pratique du travail sur 10 points



ATEX NIVEAU 0

7 H

- ⇒ Définition d'une ATEX et des zones à risques d'explosion.
- ⇒ Les obligations liées aux exploitants et constructeurs.
- ⇒ Le Plan de Prévention
- ⇒ Le permis de feu
- ⇒ Matériel de détection gaz
- ⇒ Présentation générale des modes de protection électrique
- ⇒ Principales règles d'intervention en atmosphères explosibles
- ⇒ Le marquage des matériels
- ⇒ Evaluation

Travaux en hauteur

7 H

Théorie

- ⇒ Introduction, statistique accidents.
- ⇒ La directive : C.E.E : 89/686, le décret du 01/09/04 n° 924
- ⇒ L'aptitude médicale.
- ⇒ Hauteur et facteur de chute.
- ⇒ Les E.P.I contre les chutes de hauteur.
- ⇒ Harnais antichute, connecteurs, longes, absorbeurs.
- ⇒ Systèmes d'arrêt de chute, antichute à rappel automatique.
- ⇒ Antichute mobile sur support d'assurage rigide ou flexible.
- ⇒ Système de maintien au travail, ancrages.
- ⇒ Modes d'emploi et marquage.
- ⇒ Stockage et vérifications.
- ⇒ Conduite à tenir en cas d'accident.
- ⇒ Evaluation.

Pratique

- ⇒ Mise en œuvre du matériel antichute par les stagiaires.
- ⇒ Etude des problèmes rencontrés et correction.

Echafaudage R408 – R457

35 heures

MONTAGE-UTILISATION-DEMONTAGE

- ⇒ Connaître la réglementation et les textes :
 - ✓ R 408 (échafaudages fixes),
 - ✓ R 457 (échafaudages roulants)
 - ✓ Décret n°2004-924 du 01/09/04
- ⇒ Identifier son rôle et ses responsabilités :
 - ✓ Du responsable de chantier
 - ✓ Du monteur
 - ✓ De l'utilisateur
- ⇒ Connaître la classification et la technologie :
 - ✓ Des différents types d'échafaudages (composants, caractéristiques)
 - ✓ Classes, normes



Programme de formation

Devenir opérateur en désamiantage

- ⇒ Réceptionner un échafaudage avant montage – contrôles
 - ✓ Organiser le poste de travail
 - ✓ Appliquer les règles de montage et démontage en sécurité
 - ✓ Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses
 - ✓ Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et des amarrages de l'échafaudage

RECEPTION-CONFORMITE-VERIFICATION

- ⇒ Connaître la législation en matière de responsabilité
- ⇒ Connaître les règles de construction, de réception, de contrôle, de conformité et de vérification des échafaudages
- ⇒ Être l'interlocuteur compétent auprès des utilisateurs, prestataires fournisseurs d'échafaudages et organismes de prévention

CACES R486 catégorie B

35 heures

REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE

- ⇒ Connaître les obligations du conducteur.
- ⇒ Connaître les obligations des employeurs (formation, délivrance de l'autorisation de conduite) et la responsabilité du conducteur.

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

- ⇒ Connaître la classification par catégorie des PEMP.
- ⇒ Connaître la technologie des différents organes de la PEMP.

CARACTERISTIQUES

- ⇒ Identifier, en fonction des différentes catégories de PEMP et pour chacune d'elles, les caractéristiques, les utilisations courantes ainsi que les avantages et inconvénients.
- ⇒ Connaître les principaux risques : renversement (vent, nature du sol, charge en plate-forme de travail, surcharge occasionnelle), chute, heurt, électrisation ...

SECURITE

- ⇒ Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre.
- ⇒ Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement.
- ⇒ Savoir vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, hauteur de travail, nature du travail.
- ⇒ Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.
- ⇒ Connaître les organes de sécurité et les vérifications et entretiens courants à effectuer.
- ⇒ Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.

Tests d'évaluation selon référentiel de la CNAM

- ⇒ Test théorique et tests pratiques par catégorie d'engins, selon les items de la formation



Programme de formation

Devenir opérateur en désamiantage

CACES R482 catégorie F **35 heures**

- ⇒ Formation théorique commune à toutes les catégories de la R482
- ⇒ Connaissances générales
- ⇒ Technologie et stabilité des engins de chantier
- ⇒ Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES®
- ⇒ Risques inhérents à l'utilisation des engins de chantier
- ⇒ Exploitation des engins de chantier
- ⇒ Circulation des engins de chantier
- ⇒ Prise de poste / Fin de poste / Maintenance

Tests d'évaluation selon référentiel de la CNAM

- ⇒ Test théorique et tests pratiques par catégorie d'engins, selon les items de la formation

Décontamination **14 heures**

- ⇒ Mode opératoire du groupe Polygone
- ⇒ Consignes de sécurité

Bilan intermédiaire et de fin de formation **7 heures**

- ⇒ Bilan intermédiaire en cours d'action avec les partenaires afin de faire le point sur l'avancement de chaque candidat sur les modules effectués (difficultés, validation des acquis)
- ⇒ Bilan final avec l'ensemble des partenaires et le formateur

